

# Grève « STOP Blanquer » du mardi 1<sup>er</sup> décembre :

## Appel à la mobilisation des vies scolaires !

Mardi 10 novembre, les personnels Assistant-es d'Education des collèges et des lycées étaient au premier rang de la mobilisation, plusieurs vie-scolaires se retrouvant ainsi fermées ou fortement perturbées.

Cette mobilisation a permis d'obtenir des moyens en suppléance jusqu'au mois de février. Mais ces moyens provisoires ne peuvent suffire. Depuis le début de l'épidémie de COVID-19, les Assistant-es d'Education sont en première ligne. Les conditions imposées par la crise sanitaire mettent les personnels des vies scolaires à rude épreuve en les exposant à des risques de contamination importants et à de nombreuses situations de stress. En sous-effectif chronique les équipes, épuisées, travaillent à flux tendu. Mais, malgré l'importance cruciale de leurs missions, les AED ne bénéficient ni de la prise en considération, ni de la reconnaissance à laquelle ils-elles ont droit de la part de l'Education Nationale. Ce constat, qui est révélé par la crise sanitaire et sociale que nous traversons, n'est pas nouveau, il est le fruit de la précarité du contrat des Assistant-es d'Education. Si la mobilisation est aussi forte aujourd'hui dans les vies scolaires c'est surtout qu'elle est animée par la volonté d'exprimer le rejet des inégalités et des injustices dont les AED sont victimes. C'est pourquoi le SNES-FSU Bordeaux appelle à la grève les AED, le mardi 1er décembre 2020. Nous appelons l'ensemble des personnels à organiser la solidarité dans les établissements en associant les AED à la vie de la section syndicale, en constituant des caisses de grève locales, en participant aux rassemblements qui sont organisés et en se montrant particulièrement vigilant-es quant aux éventuelles pressions que pourraient subir les AED grévistes.

Nous revendiquons:

**Le recrutement urgent et pérenne d'Assistant-es d'Education.**

**L'augmentation de la rémunération des AED.**

**L'attribution des primes REP et REP+ pour les AED exerçant en éducation prioritaire.**

**L'amélioration des conditions de travail et d'emploi des AED avec notamment la prise en compte du crédit de formation pour tous**

**Une réflexion urgente sur les voies d'accès à la Fonction Publique au-delà des 6 ans d'exercice**

**La mise en place de mesures sanitaires spécifiques en faveur des assistant-es d'éducation**

